

# ASSEMBLEE GENERALE

Saison 2011/2012

MONTVILLE

Le Vendredi 22 juin 2012



## COMPTES-RENDUS D'ACTIVITES

### Compte-Rendu A.G. 2011 à BOLBEC

**Comité de Seine Maritime de Handball**  
38 place Eugène Delacroix - 76120 Le Grand Quevilly  
Tél. : 02.35.69.76.95 - Fax : 02.35.67.13.36  
E-mail : [secretariat@handball76.com](mailto:secretariat@handball76.com)  
Site web: [www.handball76.com](http://www.handball76.com)

*Association fondée en 1963 - Déclarée sous le numéro 4557*

**COMPTE RENDU - ASSEMBLEE GENERALE - 24 JUIN 2011 - BOLBEC**

Clubs absents : BRAY HB

Clubs mis en sommeil : ST SAENS et RENAULT SANDOUVILLE

Clubs représentés : ORIL (représenté par LILLEBONNE) et GODERVILLE (représenté par ESMGO)

Nombre total de voix possibles : 181

Nombre de voix des clubs présents et/ou représentés : 177

Majorité : 89

**1 ° PARTIE**

Le quorum étant atteint, Gérard SENECAI, Président du Comité, déclare ouverte l'Assemblée Générale 2011.

Il accueille Monsieur le Maire de Bolbec, Monsieur Dominique METOT, et demande aux délégués de respecter une minute de silence à la mémoire des amis disparus cette saison.

S'adressant à Monsieur METOT, il informe de son émotion à présider une assemblée générale à Bolbec, son club d'origine.

S'adressant à Nicolas MARAIS, Président de la Ligue de Normandie de Handball, il le remercie d'honorer cette Assemblée Générale de sa présence.

Il souhaite également la bienvenue aux nouveaux dirigeants, élus lors des AG des clubs ainsi qu'aux dirigeants présents des « nouveaux clubs » d'Auffay et de Foucarmont, heureux de voir de nouveaux bénévoles accepter ces responsabilités si lourdes. Car, en effet, le Comité de Seine Maritime, c'est 7112 licenciés, répartis en 46 clubs qui en font le premier Comité de Normandie au nombre de licenciés compétitifs.

Gérard SENECAI remet alors le fanion du Comité de Seine Maritime à Monsieur METOT, ainsi qu'à Madame Valérie DURAND, Présidente du club local qui accueille nos travaux.

Le Président excuse ensuite les représentants du Conseil Général et de la DDCS qui n'ont pu se joindre à nous pour diverses raisons.

Monsieur METOT présente alors sa Ville, plus importante ville de la Communauté de Communes mais aussi ville industrielle (Chimie fine, commerces, vie associative et sociale importante et intense...).

Il fait remarquer le soutien de sa municipalité aux associations locales au travers des subventions mais aussi des installations nombreuses existantes et en construction. « *Sans bénévoles, dit-il, il n'y a pas de vie associative ! Le travail associatif au niveau des jeunes est primordial et indispensable* ». Monsieur METOT redit sa satisfaction de voir les féminines du club local accéder au championnat national et félicite cette fédération pour ses résultats internationaux !

Pour terminer son propos, il souhaite à chacun une bonne assemblée générale et de bonnes vacances.

**2 ° PARTIE****☒ Assemblée Générale Extraordinaire :**

Daniel BARRE présente les motivations de cette Assemblée Générale Extraordinaire qui sont la remise à jour de nos différents statuts et règlement Intérieur.

Les différentes propositions ont reçu l'aval de la commission fédérale et de la LNHB et ont été adressées aux clubs après validation par le Conseil d'Administration.

Pour ce qui concerne les Statuts :

- Modification du mode de scrutin: passage du mode de scrutin plurinominal au scrutin de liste à un tour.
- Adaptation des différents textes aux évolutions des textes nationaux et régionaux (dépoussiérage)

Pour ce qui concerne le Règlement Intérieur : mise à jour et dépoussiérage.

Pour les modalités des votes : 2 urnes ont été installées et réservées à chacun des votes (Statuts et règlement intérieur). Les bulletins adéquats ont été mis à disposition des délégués.

Aucune remarque ni réserve n'étant formulées par les délégués, ceux-ci sont invités à constituer deux bureaux de vote.

6 scrutateurs sont désignés : Bernard CAILLAUD (FORGES), Hervé MICHEL (BLANGY), Barbara EVRARD (BIHOREL), Philippe RENAUD (MONTVILLE) - Alessandro MELE (DIEPPE).

Tous les clubs étant à jour de leurs factures ont droit de voter et sont appelés.

Le vote terminé, le dépouillement est assuré par ces assesseurs et l'Assemblée Générale Extraordinaire est close provisoirement, les résultats des votes devant être prononcés en fin d'Assemblée générale.

## ☒ Rapport moral du Président :

Mesdames Messieurs les délégués des clubs seinomarins, Chers Amis,

Ouvrez vos portes, ouvrez vos fenêtres  
Sortez de vos chapelles !

Je voudrais, en ouvrant mon rapport moral sur ces injonctions, vous rappeler ce que je demandais pour notre avenir en conclusion de mon rapport moral 2010 :

*« Pour l'heure, il convient de recréer une synergie entre tous les acteurs départementaux et régionaux de notre discipline.*

*De poursuivre les projets et mettre en place des coopérations, des mutualisations sans lesquelles nous ne pourrions progresser.*

*Redonner la parole à tous, écouter et entendre chacun,*

*Développer les nouvelles pratiques, rassurer nos structures existantes, en créer d'autres,*

*Moderniser notre fonctionnement pour économiser notre planète,*

*Retrouver la convivialité et l'enthousiasme lors de nos rencontres, les dédramatiser dans le respect de l'autre ... et des règlements,*

*Professionnaliser nos relations pour les faciliter,*

*Permettre à nos bénévoles et nos employés (plusieurs clubs sont confrontés à cette réalité...) de travailler ensemble, s'enrichissant les uns les autres de l'expérience et des connaissances acquises... »*

Au terme d'une saison riche et intense qui a vu le redémarrage d'un projet sportif régional, je ne puis que confirmer ces nécessités que, pour notre part, nous avons impulsées.

La synergie entre les acteurs départementaux et régionaux, si elle a parfois perturbé nos fonctionnements réciproques, est une réalité incontestable. La mise en place de nouveaux fonctionnements coopératifs et mutualisés a permis des avancées réelles et de nouvelles approches de notre discipline. Ce travail a d'ailleurs été remarqué par la FFHB qui, par la voix de son Président, Joël DELPLANQUE, nous en a félicités.

Mais toute « révolution » a sa période difficile dans la mise en place de ses réformes. Affirmation du changement, reprise en mains des institutions, mise en place et début d'exécution des projets ... Tout cela, vous le savez bien, amène souvent des exigences d'immédiateté qui ne sont pas toujours possibles !

Ouvrez vos portes, ouvrez vos fenêtres !

Nous avons continué à moderniser notre fonctionnement, à donner la parole à tous, écouter et entendre chacun ...

Mais, comme vous dans vos clubs, nous sommes tenus par les lois et les règlements et ne pouvons pas toujours accéder à des exigences contraires à ceux-ci et préjudiciables aux autres clubs !

Administrateurs et salariés, chacun à sa mesure, s'est tenu à votre disposition pour tenter de régler les questions et problèmes chaque fois que cela était possible ! Et pourtant, que de désillusions parfois lorsque les réponses ne convenaient pas à vos attentes !

Heureusement, nombreux êtes-vous à être entrés dans ces dialogues et à proposer maintenant des pratiques nouvelles, à échanger avec vos voisins en constituant des regroupements d'équipes sans passer par ces fusions destructrices et préjudiciables à notre développement !

Chaque fois que vous nous avez interpellés sur un projet de mutualisation entre clubs, nous avons accompagné, Comité comme Ligue, votre démarche.

Ainsi, la saison prochaine, pas moins de 3 conventions de regroupements temporaires d'équipes verront le jour.

Ainsi la LNHB, en concertation et avec l'accord des 5 Comités, étudie-t-elle la mise en place d'accords cadres visant à la mise en place de mutualisations de moyens humains dont nous ne manquerons pas de vous informer et consulter avant leur mise en place.

Ainsi aussi la mise en place du Handball Loisirs et du Handensemble que nous nous devons, toutes et tous, porter pour montrer que notre discipline demeure créative et ouverte !

Mais il est parfois des lourdeurs et des craintes insurmontables qui empêchent d'innover et de devenir des « pionniers ». Echecs passés, rivalités de clochers comme l'exprimait il y a peu un technicien pourtant jeune que je ne citerai pas.

Sortez de vos chapelles !

Oui, nous devons maintenir nos structures existantes, les développer, les accompagner ...

Oui, nous devons aussi accompagner la création de nouvelles entités (Le RCPH la saison dernière, Foucarmont et Auffay cette saison, et pourquoi pas d'autres structures sous forme de clubs satellites, départementaux comme le permet la FFHB ?)

Les performances de nos équipes nationales, leur accessibilité commencent à être reconnue et le triplé des masculins nous aura sans doute permis, pour la première fois de notre histoire seinomarine, d'atteindre les 7112 licenciés !

Alors se pose la question : Comment accueillir ces nouveaux licenciés ? Nos salles débordent, nous ne disposons pas d'assez de dirigeants ni de créneaux ...

C'est vrai et cela n'est pas simple !

Alors c'est le moment d'entrer dans la prospective car des solutions existent sans doute que savent utiliser les fédérations concurrentes : de nombreuses installations sportives se construisent et sont sous utilisées. Il doit être possible de créer des initiations dans les villes et villages, d'entrer dans l'accompagnement éducatif, de lancer le Hand Loisirs partout où c'est possible. Nous pourrions, chaque fois que vous le souhaitez, vous accompagner dans ces démarches difficiles mais nécessaires.

Alors c'est le moment d'entrer dans les occasions de formation offertes par l'ETR et qui permettent à chacune et à chacun de trouver ce dont il a besoin comme « diplôme » pour être un dirigeant utile à son club, de renouveler et augmenter le nombre de nos dirigeants et jeunes dirigeants ... (Près de 100 stagiaires en formation, recyclage et VAE cette année dans notre Comité)

La mise en place de la feuille de Match électronique, dont je vous parlais l'an dernier, va nécessiter des compétences et des moyens humains fiables (FDME mais aussi secrétaire et chronométrateur, police des terrains et tuteurs de jeunes arbitres ...)

La LNHB, là encore, a permis de respecter une promesse faite en ... 2007 lors de la mise en place de Gesthand : Chaque structure est maintenant dotée d'un ordinateur performant et doté des logiciels ad'hoc qui permettra d'entrer dans la démarche ultime (?) de modernisation et de sauvegarde de la planète à laquelle nous nous étions engagés !

25 clubs sont entrés (excellences départementales masculines et féminines, - 18 régionaux...) sans compter des clubs volontaires, dans la phase d'expérimentation. Un groupe de pilotage s'est constitué qui assure d'ores et déjà la formation des bénévoles des clubs à cet outil facile d'utilisation et est à votre disposition (hier jeudi, un stage avait lieu au Comité)... Un suivi national (forum de partage) a été mis en place pour résoudre les bugs ...

Dès la rentrée prochaine, toutes nos compétitions départementales devront respecter cette démarche ! Une période transitoire, courte, sera mise en place pour permettre cette mise en place. Les aides seront possibles, à votre demande, comme cette année. Mais, contrairement à la phase d'expérimentation, personne ne pourra s'exonérer de l'utilisation de la FDME ! Nous avons deux mois pour nous mettre en route, ne tardons pas !

Notre CDA, grâce à Isabelle et à François, a franchi le pas de la convocation des arbitres par Internet et Gesthand ... Cela n'a pas été sans difficulté : mauvaises adresses courriel, absence de celles-ci ...

Pourtant, après quelques journées, la couverture de nos rencontres a retrouvé son excellent taux de 97%. Merci à vous encore, clubs et arbitres, qui nous aidez et contribuez à cette réussite !

Grâce aussi à notre site Internet, très suivi, beaucoup d'informations en temps réel vous parviennent qui viennent de nos commissions, de vous les clubs ... Un grand merci à Olivier pour la qualité de son travail et dont vous pouvez constater l'efficacité au travers du bulletin de cette AG. Ses interventions multiples dans nos différents champs d'activités en font un technicien incontournable dans nos projets.

Car plusieurs projets retiennent encore notre attention en cette fin de mandat.

- *La mise en adéquation des règles de paiement des arbitres avec la législation.* Mais nous aurons l'occasion d'en parler !
- *La mise en place d'une Equipe Technique Départementale*  
Ce projet sera sans doute le dernier de cette mandature et... le plus compliqué à mettre en place ! Nous nous devons de relever ce défi de la mutualisation par excellence.
- *Mutualisation entre l'ETR et notre Comité Départemental*  
Notre Comité, le plus important en effectifs (7112 licenciés) et en structures (44 clubs- bientôt 46), représenté dans presque toutes les divisions fédérales (de la LFH aux - 18 France), avec des résultats remarquables qui contribuent à notre renommée, se doit d'entrer avec enthousiasme dans le Projet Territorial Normand dont l'ETR porte la plupart des projets d'excellence sportive, d'autant que le pôle espoirs féminin vient d'être localisé officiellement au Havre ! Nous nous devons d'apporter nos talents nos expériences et nos propositions en entrant de plein pied dans ce projet !
- *Mutualisation entre notre Commission et les clubs*  
Il nous est souvent fait le reproche de ne pas être représentatifs dans les pôles et équipes de Ligue alors que le niveau de jeu de nos clubs devrait nous le permettre ! C'est pourquoi nous devons mutualiser avec les clubs et leurs techniciens, mettre en place des structures (sections sportives ...) dans les différents secteurs de notre département, emporter l'adhésion des clubs pour constituer des pôles d'entraînement, des regroupements de nos jeunes sélectionnés (les accords-cadres pourraient le permettre sans léser les clubs formateurs ...)
- *Mutualisation entre nos commissions*

C'est vrai qu'il nous faut commencer par le dialogue entre nos commissions. La charge de travail qui leur est impartie, le manque de disponibilité de leurs responsables amènent une distension dans leur relationnel !

C'est le challenge que doit relever cette ETD qui dormait dans nos cartons depuis ... 2001.

Ouvrez vos portes, ouvrez vos fenêtres !  
Sortez de vos chapelles !

Pardonnez-moi ce rapport moral à première vue pessimiste !

Il n'en est rien, au contraire, mais j'avais besoin de vous exprimer la charge émotionnelle partagée avec nos salariés et nos administrateurs devant ces bilans exceptionnels qui font passer notre Comité dans le 21<sup>ème</sup> siècle et dans le projet fédéral !

C'est à vous qu'il appartient de décider de ce passage, de ce retour à l'enthousiasme et à l'innovation.

Nous, nous ne sommes que des incitateurs et des accompagnateurs.

Nous avons besoin de vous pour mener à bien la charge que vous nous avez confiée, n'hésitez pas à nous apporter vos talents vos compétences et vos encouragements.

Bonne assemblée Générale, bonnes vacances dans la préparation, déjà je le sais, de la prochaine saison.

Bonne retraite sportive pour quelques « vieux compagnons ».

Et à la saison prochaine,

Portes et fenêtres ouvertes !

Merci de votre attention.

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 177
---------------------------------------

Monsieur Nicolas Marais prend alors la parole.

Il rappelle la prise de fonction de la nouvelle équipe régionale à l'issue de la saison dernière et les difficultés rencontrées alors.

Les chantiers nombreux entamés dès lors (tel le projet territorial Normand, chantiers à l'endroit des clubs, la FDME dans laquelle le Comité 76 s'est fortement impliqué, dotation des micro-ordinateurs offerts par le Conseil régional de haute Normandie...)

La LNHB a enregistré une très forte progression (27300 licenciés, soit + 4,9%) grâce aux résultats exceptionnels de nos équipes nationales depuis 1992 ... mais aussi grâce au travail de tous nos clubs.

Il félicite les équipes seinomarines de leurs excellents résultats au niveau nationale (avec l'accession du RC Bolbec en Nationale 3F). Il se réjouit de la mise en place d'un projet de haut niveau à Rouen et souhaite que tous les clubs concernés rejoignent ce projet soutenu par les politiques, malgré les actuelles réticences.

Il connaît les difficultés concernant la formation des cadres dans ce département. Mais il rappelle la responsabilité de chacun, et en particulier de l'ETR, et souhaite une normalisation en ce domaine qui se doit d'être mutualisé, conformément aux décisions de la DTN.

Le fort potentiel sur le territoire seinomarin doit permettre à toutes et à tous de progresser grâce aux excellents résultats des clubs phares, tant féminins que masculins.

Il remercie le Conseil d'Administration et les commissions départementales de la Seine Maritime pour leur participation à la réalisation des projets régionaux en cours. D'autres, importants vont encore être portés la saison prochaine.

Il adresse à tous, ses vœux de réussite pour cette assemblée générale, occasion de préparer les projets pour l'avenir.

### Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2010 :

Ce compte-rendu a été adressé aux clubs avec les comptes-rendus des commissions. Celui-ci ne soulevant pas de remarques est proposé à l'approbation des clubs.

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 177
---------------------------------------

### Rapport des Commissions :

#### @ Commission Organisation des Compétitions (Alexandre LEBIGOT) :

En l'absence de son président, Alexandre Lebigot fait lecture du message de celui-ci :



«Eloigné depuis plusieurs mois des affaires de la COC par des problèmes de santé, je tiens à remercier sincèrement Gérard SENCE, Jocelyne NOURTIER et les membres de la COC , ainsi que le fidèle personnel du Comité (Isabelle et Olivier) d'avoir assuré une fin de saison sereine.

Même si tout ne fut pas facile à gérer, les compétitions sont allées à leur terme, les titres attribués et les finales disputées. C'est bien la preuve que la machine est en place, même si quelques ratés se sont produits de temps en temps, on a pu compter sur la compréhension de tous pour mettre à jour les calendriers lorsque le temps était compté.

L'informatisation des feuilles de matchs, expérimentée sur la dernière partie de la saison nous apportant un espoir énorme dans la résolution de beaucoup de problèmes administratifs.

Le palmarès qui vous sera remis à l'AG prouve, par le nombre des compétitions organisées la vitalité de notre comité. Ce sont avant tout les clubs du 76 qui sont les auteurs de cette réussite, la COC tentant simplement de veiller au bon déroulement de la pratique de notre sport favori.

Avant d'aborder les orientations à suivre pour la saison prochaine, je tiens à remercier les nombreux clubs qui ont mis leurs installations à la disposition du Comité pour l'organisation des finalités (jeunes et seniors, coupes, challenges et championnats)

Je vous souhaite une bonne AG, Alexandre LEBIGOT et Marc LEPETIT seront à même de répondre à vos questions ou de vous apporter les précisions que vous jugerez utiles.

Pour faire avancer le Hand76 et restant à votre écoute,

**Patrick ROUSSEL»**

Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 177
------------	-----------------	------------

### @ Commission Contribution Mutualisée des Clubs au développement (Patrice ANNE) :

Patrice ANNE regrette les quelques difficultés rencontrées pour remplir les divers documents et indique qu'un nouveau document a été mis au point mais que, cependant, les choses se sont passées convenablement. Toutefois, trop de clubs sont encore sanctionnés.

Les dotations, votées l'an dernier (redistribution en bons d'achat de la totalité des amendes CMCD) sont remises aux clubs lauréats (bons d'achat de 300 € à prendre chez HN SPORT): Maromme, Goderville, Blangy sur Bresle, Sotteville, Lillebonne, Bray Handball.

Le Président signale que d'autres Comités normands (Orne, Manche et Calvados) adoptent à leur tour la CMCD en s'appuyant sur l'excellent travail de notre commission et que la commission régionale des obligations travaille elle aussi sur un projet CMCD. Notre commission, dans le cadre de la mutualisation, apportant son expérience et profitant d'avancées proposées par la commission régionale.

Le club de Bihorel s'étonne que l'on redonne de « l'argent » à des clubs qui ont déjà les moyens de répondre aux « obligations » alors qu'il serait préférable d'aider les clubs en difficulté...

Comment avoir beaucoup de points et être quand même sanctionnés ? Il serait préférable d'aider et de ne pas oublier la base ... Attention donc aux nouveaux règlements mis en place qui pénalisent les clubs (20 clubs sur 44 sont sanctionnés...)

Patrice ANNE répond que tout est fait pour éviter les sanctions. Les clubs récompensés sont strictement départementaux et sont ceux qui ne sont aucunement pénalisés et donc travaillent dans tous les domaines. Tel était l'axe proposé par la commission (formation d'arbitres, d'entraîneurs...)

Le président précise que le rôle du Comité est effectivement d'aider les clubs (comme Goderville, sanctionné l'an dernier et récompensé cette année, Bihorel dont une arbitre a été accompagnée tout au long de sa formation...). Mais, il est aussi nécessaire de respecter les règlements des différentes commissions et donc, à un moment, des « dérogations » ne peuvent empêcher leur application.

Pour ce qui concerne les équipements (problèmes de salles), il n'existe pas de sanction précise Nicolas MARAIS. Il faut cependant mettre en place des correspondances nécessaires pour établir les manques (en particulier au niveau de la sécurité).

Bihorel demande aussi pourquoi un club qui ne développe pas le handball féminin et ne possède que des masculins n'est pas sanctionné alors qu'il ne répond pas au plan fédéral.

Il est répondu que cela n'entre pas dans le cadre de la CMCD.

Contre : 5 (Montivilliers)	Abstentions : 0	Pour : 172
----------------------------	-----------------	------------

### @ Commission d'Arbitrage (François BLONDEL) :

François Blondel tient tout d'abord à remercier les administrateurs (C.A. et B.D.), les membres de sa commission, Olivier CLERMONT, notre CTF et Isabelle ROUSSEL pour l'aide et le soutien accordé à l'arbitrage.

Il rappelle quelques éléments statistiques :

- 9 stages ayant regroupé 111 arbitres stagiaires et/ou départementaux
- 45 suivis à l'occasion des rencontres
- 14 stages J.A. mais il reste beaucoup de travail à ce niveau pour pérenniser les actions.
- 49 candidats à l'examen départemental (45 reçus à la théorie et 40 à la pratique)
- 18 labels écoles d'arbitrage dont 2 labels OR : Bolbec et Deville (la Seine Maritime se situe 2° Comité de France derrière l'Aquitaine !)
- 2 binômes JA sont à féliciter pour leur participation aux compétitions nationales :  
Zacharie BASRI et Simon VIGIER de Bolbec (Intercomités)  
Julien SAVATON et Tristan BONIS d'Yvetot (3° binôme national au niveau des Intercomités).
- La remise officielle des maillots « La Poste » a eu lieu en avril 2011 à Octeville.
- Forum de l'arbitrage le 18 juin dernier : 18 présents seulement suite à un « raté » dans la transmission des informations.

Yvetot demande pourquoi les meilleurs J.A. ne sont pas notés (ainsi que leurs réalisations) dans le compte-rendu de la commission. Il précise que d'autres fédérations rémunèrent et récompensent leurs J.A. Gérard SENEAL répond que l'opération JA est d'abord éducative que les jeunes arbitres doivent aussi être joueurs, que les récompenses seraient à double tranchant et que la comptabilisation est difficile à faire (bien que cela soit fait au niveau CMCD...). Cela sera sans doute plus facile grâce à la FDME. Une réunion avec les responsables académiques UNSS doit avoir lieu mardi prochain et verra officialiser cet axe de travail (passerelles entre les clubs et les UNSS locales pour les jeunes officiels...).

François BLONDEL tient, pour terminer, à féliciter les arbitres officiant en championnat de France et, en particulier Sébastien DUCLOS du groupe 1.

Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 177
------------	-----------------	------------

### @ Commission Détection / Sélections Jeunes :

Le compte-rendu a été publié. Le Président du Comité assume la responsabilité provisoire de cette commission.

Une réflexion sur la constitution d'une ETD est en cours afin d'améliorer les résultats et le fonctionnement de cette commission. Pour autant, nos missions ont été respectées (voir le compte-rendu. Félicitations aux organisateurs du Critérium du Jeune handballeur, réussi une fois de plus et dont la finale a eu lieu à Octeville.

La journée des Comités a elle aussi été une réussite (à Notre Dame de Gravenchon).

Nicolas Marais intervient et félicite Diénaba SY (Octeville) sélectionnée en France jeune, actuellement blessée et dont il espère le retour prochain en sélection et au pôle espoirs du Havre.

Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 177
------------	-----------------	------------

### @ Commission Technique Formation Cadres :

En l'absence de Laurent BACHELOT, référent de la commission en Seine Maritime, le président SENEAL regrette que les clubs et les personnes intéressées aient du mal à se diriger vers le site de la LNHB pour y trouver les calendriers et s'informer des modalités d'inscription.

Toutes les informations sont pourtant relayées sur notre site, dès leur mise en place et les clubs peuvent nous contacter pour une aide.

Daniel DELOR précise que Les clubs peuvent aussi être à l'initiative de séquences de formation, à domicile et proposer des thèmes correspondant aux programmes établis (comme un module sur les gardiens de but...).

Nicolas MARAIS remarque que les difficultés du départ sont en voie de résorption malgré quelques bugs cette saison ... Le recrutement d'un CTF formation de cadres devrait aussi améliorer ces fonctionnements.

Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 177
------------	-----------------	------------

### @ Commission de discipline (Joël LECACHEUR) :

Bien que les réunions aient lieu le samedi matin, les gens ne se déplacent pas pour se défendre !

La mise en place de la FDME comportera une case « police des terrains » et facilitera les éventuelles poursuites pour peu que les clubs la remplissent.

Enfin, le président de la commission peut être joint grâce à l'adresse mail fédérale.  
Gérard SENECAI tient à faire remarquer que, à ce jour, aucun appel n'a été interjeté cette saison.

Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 177
------------	-----------------	------------

@ **Commission des équipements (Daniel LEBIGOT) :**

11 salles ont été vérifiées.

Mais souvent, les mairies ont « égaré » les PV et/ou papiers des salles de sport...

Attention aux protections murales (ligne de but...). Il nous faut intervenir auprès des mairies pour couvrir les clubs et les arbitres en cas d'accidents.

Alexandre LEBIGOT insiste auprès des clubs nationaux pour faire (refaire) l'homologation de leurs salles.

Gravenchon demande quelle doit être l'épaisseur de la protection murale : entre 3 et 5 cm sur toute la ligne de fond.

Daniel DELOR, membre de la commission départementale d'accessibilité des établissements recevant du public, attire l'attention des clubs sur l'évolution des obligations pour l'accès des installations aux personnes à mobilité réduite ...

Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 177
------------	-----------------	------------

@ **Commission des Statuts et de la réglementation (Daniel BARRE) :**

Daniel BARRE rappelle que l'activité de la commission cette saison a consisté à un travail de toilettage des statuts et du règlement intérieur.

Il est rappelé que la commission départementale peut aider les clubs dans l'élaboration et/ou la modification de leurs statuts.

Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 177
------------	-----------------	------------

@ **Commission de Développement / Mini-hand (Isabelle RENAULT) :**

-Mini-Hand : Isabelle indique que 30 clubs ont participé aux plateaux Mini-hand et que la finale s'est déroulée à Dieppe. Elle en profite pour remercier le club de Dieppe pour sa fidélité et la qualité de son organisation.

Gérard SENECAI informe les clubs sur la mise en place, souhaitée par la FFHB, du « baby-hand » dans plusieurs clubs seinomains (Elbeuf, Cany). Il conseille à ceux-ci de se signaler afin de mutualiser leurs expériences.

-Handensemble : Le Comité 76 peut se satisfaire de la prise en compte de cette activité, promue par notre département, par la LNHB. De nombreuses manifestations (journées nationales...) sont maintenant suivies par des normands.

-Le handball sur le sable (Rouen sur mer, Le Havre) a connu un franc succès.

-Le Handball loisirs se met doucement en place et plusieurs clubs se sont rencontrés cette saison (échos parus dans la presse).

-Le colloque médical de décembre, mis en place par notre ami Jacques MANOURY a lui aussi connu un franc succès (plus de 100 personnes présentes à l'UFR STAPS de Mont Saint Aignan). Celui-ci était axé sur la prévention des accidents musculaires et osseux. Lors du colloque de rentrée des arbitres, l'accent sera mis sur l'utilisation des défibrillateurs avec le docteur Gilles ZMUDA.

-La convention USEP a été renouvelée à la suite d'une semaine régionale du handball, à Elbeuf. Cela permet aux clubs d'entrer dans les activités scolaires du cycle 3. A cette occasion, les écoles ayant participé à cette opération ont été récompensées d'un kit mini-hand (voir affiches dans le bulletin).

-Les autres activités de promotion ont paru dans le bulletin et les clubs sont invités à nous demander de l'aide le cas échéant pour leurs propres manifestations.

Daniel DELOR fait l'historique de l'annulation de la journée des jumeaux à cause des conditions climatiques... celle-ci sera reportée à une date ultérieure lorsque toutes les conditions seront remplies.

Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 177
------------	-----------------	------------



**@ Commission de qualifications / Statistiques (Gérard SENECA) :**

L'augmentation importante du nombre de licenciés seinomarins n'a pu être obtenue que par le travail et le sérieux des clubs et le président SENECA rappelle l'objectif des 7000 pour l'an 2000 ... atteint avec 10 années de retard...

Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 177
------------	-----------------	------------

**@ Trésorerie (Françoise TERNOIS) :**

Notre trésorière présente les bilans actifs et passifs pour un montant de 105 389€ (page 83 et 84) du document AG.

Le compte d'exploitation fait apparaître un résultat positif de 3 949€ (Monsieur RAMBURE, de la SECNO (cabinet comptable), a vérifié ces comptes et son rapport figure dans le document A.G. (page 79 à 81)

Mesdames Valérie DURAND (Bolbec) et Béatrice PETIT (Montville), vérificateurs aux comptes font lecture de leur rapport après leur contrôle du 19 mai dernier. Elles demandent aux délégués de donner quitus à la trésorière n'ayant pas relevé d'irrégularité dans les comptes. (Page 82)

Le total des charges, page 87, s'élève à 211 248 €.

Le total des produits, page 88, s'élève à 215 197 €.

Nous avons réduit les coûts comme nous nous y étions engagés. La baisse des produits montre que nous avons bien fait ! Il reste le chapitre de la téléphonie à régler... mais le contrat actuel court jusqu'en 2012.

Il est alors procédé au renouvellement des vérificateurs aux comptes.

Mesdames Valérie DURAND (Bolbec) et Béatrice PETIT (Montville) sont reconduites à l'unanimité.

Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 177
------------	-----------------	------------

**3° PARTIE** **C.M.C.D. :**

Les nouvelles procédures de saisie sont présentées par Pascal LEGUILLON. Les saisies initiales ne seront plus écrasées mais complétées par les relevés de la commission. Dès le mois de septembre, les clubs seront à même d'établir leurs besoins en formation.

Des documents informatiques clairs et faciles d'utilisation et de lecture, avec menus déroulants, seront mis à disposition des clubs tels que présentés aux délégués. Les délais sont repoussés d'un mois pour faciliter la validation des JA ...

Certains critères, adoucissant les seuils et socles, apparaissant en jaune sur les documents présentés, ont été établis pour évoluer et améliorer le système. Cela doit répondre, en partie, aux souhaits du club de Bihorel.

Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 177
------------	-----------------	------------

 **Sportive :**

Gérard SENCE présente les modifications intervenant dans les règlements sportifs.

- -13 ans (finales régionales) à partir de janvier.
- Un challenge des -16 ans filles : challenge intermédiaire dans l'attente du début de championnat en novembre.
- Plus de compétition Interdépartementale 276 en -15 ans.
- Championnats Honneur féminines.
- Engagements des Seniors pour le 12 Août !
- Finales de clubs : celles-ci sont portées sur le site Internet, les délais, en fin de saison étant trop courts pour les rentrer dans gest'hand.

Le Buquet demande (vœu déposé) l'autorisation pour les jeunes nés en 2003 d'évoluer en -11 ans. Ce vœu se trouve, depuis l'assemblée générale fédérale d'avril 2011, sans objet puisque celle-ci a ouvert la pratique compétitive à ces jeunes. La réponse est donc favorable.

Gournay en Bray (vœu déposé) demande la mixité en -13 ans. Là encore, les règlements fédéraux l'autorisent. Les règlements départementaux de la Seine Maritime ont cependant établi des critères spéciaux (nombre et poste).

Bolbec regrette que, dans bien des cas, ces critères ne soient pas respectés (il y a souvent plus de garçons que de filles dans ces équipes mixtes...). Il est répondu que les clubs doivent inscrire ces faits sur la feuille de match comme sur la FDME.

Gournay (second vœu) souhaiterait que, dans les cas de retard dans les transmissions des feuilles de rencontres, une seule amende soit infligée au club fautif. Le club ne pouvant pas défendre ce vœu et du fait de l'instauration de la FDME, cela ne devrait plus se produire... ce vœu est donc rejeté.

Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 177
------------	-----------------	------------

### Feuille de match électronique :

Il est proposé fermement aux clubs d'adhérer à la mise en place généralisée de la FDME dès la reprise des championnats. Tout étant mis en œuvre pour que ce projet soit une pleine réussite.

Il n'y aura cependant pas de sanction pour les clubs ne pouvant entrer pleinement dans ce projet pour diverses raisons ... sauf s'il apparaissait de la mauvaise volonté.

La mise en place de la FDME entraîne de facto (même si cela se fera progressivement) la disparition des feuilles papier et de l'envoi de celles-ci (économie pour les clubs). La FFHB propose, parallèlement aux netbook, des logiciels Office 2010 professionnels à des prix très intéressants (120 €) accessibles à tous les licenciés. Mais Open Office peut aussi être utilisé (gratuitement, précise Bihorel...). Une deuxième proposition d'achat de netbook est actuellement proposée par la FFHB...

Cinq personnes ont accepté de faire partie du groupe de pilotage seinomarin de la FDME. Le président les remercie pour le travail efficace réalisé et informe les clubs qu'ils peuvent toujours les contacter pour une formation.

Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 177
------------	-----------------	------------

### Projet de budget / Redevances/Indemnités :

Présentées par Françoise TERNOIS, les implications financières pour la saison 2011/2012 n'appellent pas d'observations particulières de la part des délégués.

Une fiche « Tarif licences Comité », page 93 fait apparaître le coût de la pratique pour les différents types de licences. Ce document est maintenant obligatoire et doit être porté à la connaissance de toutes les personnes (licenciées ou non) qui le souhaitent.

☛ Redevances 2011/2012 : cf. document A.G. page 89

☛ Indemnités 2011/2012 : cf. document A.G. page 90

Contre : 3 (Petit Quevilly)	Abstentions : 5 (Yvetot)	Pour : 169
-----------------------------	--------------------------	------------

☛ Budget 2012 :

Le projet est proposé en équilibre à 233 000 € (cf. document AG, pages 91 et 92).

Ce projet ne soulevant pas d'observations, il est proposé au vote des clubs.

Contre :	Abstentions : 5 (Yvetot)	Pour : 172
----------	--------------------------	------------

Françoise Ternois tient particulièrement à remercier Isabelle ROUSSEL, notre Assistante de Direction, qui fête cette saison ses 30 années de travail parmi nous, pour l'aide efficace qu'elle lui apporte tout au long de l'année. Elle remercie également les clubs pour la confiance qu'ils lui témoignent.

### Désignation du délégué des clubs aux A.G. fédérale

L'assemblée générale laisse le choix de la désignation du délégué au Conseil d'Administration.

Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 177
------------	-----------------	------------

## ☒ Remise des récompenses :

Trophées HN SPORT : Remis aux 10 premiers clubs du challenge, récompensés par notre partenaire d'HN SPORT, Romain FERET. Octeville, St Valéry en Caux, Gonfreville l'Orcher, Havre AC, Dieppe, St Nicolas d'Aliermont, Bolbec, Yvetot, Deville, le Buquet.

Palmarès sportif : Alexandre LEBIGOT fait lecture de ce palmarès (document A.G.) et remet les récompenses qui n'ont pu être données lors de finales. La saison prochaine, toutes les récompenses seront remises lors des finales.

Récompenses Ecoles d'arbitrage : Remises par François BLONDEL

Récompenses Ecoles de Handball : Remises par Isabelle RENAULT

## ☒ Médailles Comité :

Médaille de Bronze : Thomas BACHELIER, François BOUCHER, Jean DAVID, Michel DEVAUX, Noël FIQUET, Stéphanie LAMARRE, Michel LEVITTE, Arnaud QUEVILLY, Hadja SAWANEH, David TILLY

Médaille d'argent : Daniel BARRE, François BLONDEL, Pasquine GABEL, Véronique POISSON, Olivier SENEAL

Médaille d'Or : Madame Chantal JOLY

Plaquettes : Monsieur Jean-Pierre PELTIER

## ☒ Médailles LNHB :

La médaille d'argent de la LNHB est remise à Monsieur Patrick MEZARA qui n'avait pu la recevoir lors de l'AG de la Ligue de Normandie.

## ☒ Résultats des votes de L'Assemblée Générale extraordinaire :

Après dépouillement, et en l'absence de contestation, les résultats des votes sont communiqués aux délégués présents :

- Mode de désignation des administrateurs :

Scrutin plurinominal : 111 voix	Scrutin de liste : 66
---------------------------------	-----------------------

- Modification générale des textes réglementaires :

Pour : 142	Abstentions : 7	Contre : 28
------------	-----------------	-------------

Le président remercie les délégués pour la bonne qualité des travaux de cette assemblée générale. Nicolas MARAIS se félicite, lui aussi, pour l'excellent travail des différentes commissions départementales. Il souhaite à tous une très bonne fin de saison.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15mn.

Il est rappelé aux clubs qu'ils doivent émarger la feuille de présence avant de partir.

La Secrétaire Générale  
Secrétaire de séance

Annie BLONDEL

Le Président

Gérard SENEAL

---

*Procès-verbal à adopter par la prochaine Assemblée Générale*

---